



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 22 juin 2018  
-----

**Présents** : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

*Titulaires* : Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

*Suppléantes* : Madame Janine GILLETTA, Madame Josiane PIRET, Madame Vanessa SIEGEL

*Procurations* : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur David LISNARD à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

**RAPPORT N° 18-8 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE  
L'ANNÉE 2017 - BUDGET ANNEXE RELATIF AUX CANTINES**

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif de l'exercice 2017 du budget annexe relatif aux cantines, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 75 601,42 Euros.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017 en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 75 601,42 Euros au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*

*Charles-Ange GINESY*